

PRIX DE REVIENT D'UN BŒUF SEMI-PRECOCE PRODUCTEUR DE VIANDE DE QUALITE

par B. MONGODIN (*)

Dans les régions de Tananarive, Antsirabe et Fianarantsoa existent quelques ateliers de production laitière de type artisanal dont les objectifs, les techniques et les résultats sont comparables aux établissements similaires des pays de l'Europe de l'Ouest.

Il y naît des jeunes mâles dont le devenir pose des problèmes d'ordre technico-économique à l'éleveur qui peut à partir de ces animaux, produire du veau de boucherie (veau blanc) ou du veau d'élevage destiné à faire de la viande de bœuf pour son compte ou chez un emboucheur auquel il vend son jeune bovin à un âge variable.

En France, beaucoup de ces jeunes mâles terminent leur carrière comme veaux de boucherie. Les autres deviennent des fournisseurs de viande rouge selon des modalités qui diffèrent essentiellement par la technique d'alimentation dont le choix dépend des objectifs et des conditions du milieu.

Une de ces modalités permet d'aboutir à la production d'un bœuf gras de qualité pesant de 520 à 550 kg à 30-32 mois. Les conditions techniques nécessaires pour obtenir cet animal de boucherie se trouvent réunies sur les Hauts-Plateaux dans certaines des unités de production dont il a été fait mention ci-dessus :

- a) Matériel génétique convenable quant au format et à la conformation (Bovins très près du sang normand ou frison de type morphologique moderne).
- b) Conditions climatiques dans l'ensemble favorables pour les animaux et pour la production herbacée.
- c) En saison sèche, disponibilité en aliments déjà couramment employés pour la production laitière ou faciles à se procurer.

Il est donc tout à fait logique d'envisager une telle spéculation qui d'ailleurs, a son équivalent local quant au produit final commercialisé : le bœuf de fosse traditionnel.

PHASES DE LA PRODUCTION

Celles-ci pourraient être calquées sur celles qui sont suivies en France dans les régions de production laitière, mais adaptées aux aliments disponibles sur les Hauts-Plateaux. Ayant la maîtrise de la reproduction, l'éleveur doit choisir de vendre son animal en décembre, époque où le disponible en viande de qualité est au plus bas ; donc la naissance devra avoir lieu entre le 15 mai et le 15 juin.

(*) *Ecole Nationale Supérieure Agronomique de l'Université de Madagascar.*

1ère phase : de la naissance à trois mois (Juin-Juillet-Août).

Au cours de cette période, le principe est d'une part, d'alimenter le veau avec un minimum de lait maternel puisque le producteur le vend pour la consommation humaine ; d'autre part, d'accélérer le processus d'évolution de l'appareil digestif vers l'état adulte afin que le jeune animal puisse assimiler rapidement les aliments grossiers qui fournissent des Unités Fourragères moins chères. Cette technique a reçu le nom de sevrage précoce. A 3 mois, le veau ne prend plus de lait. Son poids a augmenté de 60 à 65 kg et il pèse environ 100 kg (1).

2ème phase : de 4 à 6 mois (Septembre-Octobre-Novembre).

C'est la fin de la saison sèche. Le jeune animal ne peut avoir de bons pâturages à sa disposition. Mais il est capable, si la première période a été bien menée, de tirer parti d'un foin d'excellente qualité. Avec un bon concentré, il peut avoir un croît quotidien moyen (C.Q.M.) de 750 g. A six mois, il pèsera 170 kg.

3ème phase : de 7 à 12 mois (Décembre-Mai).

Le bouvillon, bien sevré va pouvoir profiter du pâturage. Pendant cette période le seul aliment mis à sa disposition est l'herbe de prairie qui devra être de très bonne qualité. Dans les mêmes conditions, le C.Q.M. du jeune animal est de 500 g par jour en France. Pour tenir compte du climat quelquefois défavorable en cette saison, on admettra un C.Q.M. de 400 g ; l'animal pèsera 240 kg à 1 an.

4ème phase : de 13 à 17 mois (Juin-Octobre).

L'animal ne peut avoir normalement de bons pâturages à sa disposition. On cherche avant tout à lui donner une alimentation bon marché à base de produits de la ferme pour l'essentiel. Il ne prend que 300 g par jour. Son poids à 17 mois est de 280 kg (2).

5ème phase : de 18 à 25 mois (Novembre-Juin).

Avec un pâturage convenable, l'animal peut avoir un C.Q.M. de 600 g par jour. A un peu plus de 2 ans, il pèsera 430 kg.

6ème phase : de 26 mois à l'abattage (à partir de Juillet).

L'animal est essentiellement en stabulation pour l'engraissement. Il peut prendre assez facilement 750 g par jour. S'il est abattu au début Décembre, il pèsera 540 à 550 kg.

HYPOTHESE SUR LE PRIX DE REVIENT DU BŒUF GRAS

(relativement précoce) de 30-32 mois

Le coût des aliments constitue le poste le plus important de ceux qui interviennent dans le calcul du prix de revient. Il est aussi le seul qui puisse être estimé à Madagascar avec une certaine précision, les autres pouvant faire seulement l'objet d'hypothèses par comparaison avec ce qui a été observé en France dans des études récentes.

- (1) Cette « performance » est couramment obtenue dans certains élevages des environs de Tananarive. Les animaux sont alors vendus à la boucherie.
- (2) Des résultats comparables sont obtenus dans les élevages précités, chez les génisses futures reproductrices.

COUT DES ALIMENTS

<i>Stabulation de 0-3 mois (Juin-Juillet-Août)</i>		
— 40 l de lait maternel à 30 FMG	1 200	
— 300 l de lait de remplacement à 19 FMG ..	5 700	
— 25 kg de foin « légumineuse-graminée » extra à 4 FMG	100	
— 70 kg aliment « veau » à 40 FMG	2 800	
		9 800
<i>Stabulation de 4-6 mois (90 jours) (Sept.-Oct.-Nov.)</i>		
— 230 kg de foin « légumineuse-graminée » extra à 4 FMG	920	
— 180 kg aliment « croissance » à 25 FMG ..	4 500	
		5 420
<i>1er pâturage de 7-12 mois (180 jours) (Déc.-Mai)</i>		
— 4 500 kg d'herbe de qualité à 0,50 FMG ..	2 250	
		2 250
<i>Stabulation de 13-17 mois (150 jours) (Juin-Oct.)</i>		
— 450 kg de manioc vert (ou l'équivalent en sec) à 4 FMG	1 800	
— 600 kg de foin de bonne qualité à 2,50 FMG.	1 500	
— 300 kg de paille de riz à 0,80 FMG	240	
— 50 kg de concentré à 20 FMG	1 000	
		4 540
<i>2ème pâturage de 18-25 mois (240 j.) (Nov.-Juin)</i>		
— 9 600 kg d'herbe à 0,30 FMG	2 880	
		2 880
<i>Stabulation de 26-30 mois (150 j.) (Juillet-Nov.)</i>		
— 1 000 kg de foin de bonne qualité à 2,50 FMG	2 500	
— 1 000 kg de manioc vert (ou équivalent en sec) à 4 FMG	4 000	
— 300 kg d'issus de riz à 8 FMG	2 400	
		8 900 FMG
TOTAL ARRONDI	34 000 FMG



C'est ainsi que dans la production du « gras de 30-32 mois », le coût de l'alimentation intervient à 60-62 % du prix de revient ; celui de la main-d'œuvre et des charges sociales à 13-14 % ; celui des intérêts des capitaux engagés à 9-10 % ; celui des frais vétérinaires et des risques de perte à 7-8 %. Les restes, 6 à 12 %, comprennent les amortissements de bâtiments et de matériel, les frais divers et la rémunération du chef d'entreprise qui n'est évaluée qu'à 3-4 % du prix de revient ! Il est à noter que l'amortissement de la vache-mère est compté pour 0 dans le cas de la spéculation laitière ; donc le prix du veau est nul à la naissance. Evidemment, il en est tout autrement dans les races spécialisées dans la production de viande.

A Madagascar, pour une technique d'élevage semblable, on peut admettre que le coût de la main-d'œuvre et des charges sociales est relativement moins élevé ; de même, les amortissements de bâtiments et de matériel, les conditions climatiques permettant des investissements beaucoup plus légers que dans les pays froids, surtout pour un bovin producteur de viande. Par contre, les frais vétérinaires et les risques de perte sont probablement plus élevés. De même, on peut penser que le chef d'entreprise qui devra faire preuve de qualités de technicien peu fréquentes dans ce pays, ne se contentera pas d'une rémunération de 3 à 4 %. Enfin, aucun éleveur n'admettra que le veau, d'un poids de 40 kg à la naissance, ait une valeur nulle à cette époque.

En conséquence, on peut supposer que le coût de l'alimentation interviendrait pour un maximum de 60 % dans le prix de revient de l'animal, ce qui situerait celui-ci autour de 56-57 000 FMG minimum.

Or, les cours des bœufs de boucherie de qualité comparable ne dépassent pas actuellement 70 FMG le kilo vif au niveau producteur, soit 38 000 FMG pour un animal de 540-550 kg.

La perte supportée par l'éleveur serait donc de 18 000 FMG au moins et il faudrait qu'il vende son bœuf près de 110 FMG le kg pour réaliser un bénéfice relativement maigre.

La marge est telle que, même si certaines de nos suppositions majorent le prix de revient, on doit abandonner actuellement tout projet de production de viande par cette méthode.

Par contre, les éleveurs traditionnels de bœufs de fosse produisent de la viande de très bonne qualité par des techniques peu élaborées. Ils ne le feraient pas si l'opération n'était pas bénéficiaire. Des observations sont actuellement en cours qui permettront dans une prochaine note d'analyser ce paradoxe.